

**CINQUANTE-ET-UNIÈME SESSION  
DE LA COMMISSION**

CONFÉRENCE DES MINISTRES AFRICAINS DES FINANCES,  
DE LA PLANIFICATION ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



**La Zone de libre-échange  
continentale africaine:**  
créer une marge d'action budgétaire en faveur  
de l'emploi et de la diversification économique

11 - 15 mai 2018

---

# Calendrier provisoire

---





**Vendredi 11 mai 2018**  
**Réunion du Comité d'experts**  
 Centre de conférences des Nations Unies

9 heures – 9 h 30	<b>Ouverture de la session</b> (point 1 de l'ordre du jour)
9 h 30 – 9 h 45	<b>Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail</b> (point 2 de l'ordre du jour)
9 h 45 – 11 h 15	<b>Première séance : Évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique</b> (point 3 de l'ordre du jour) <b>Évaluation des progrès de l'intégration régionale en Afrique</b> (point 4 de l'ordre du jour)
11 h 15 – 11 h 30	Pause
11 h 30 – 12 h 30	<b>Deuxième séance : Présentation du thème de la cinquante et unième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique : « La Zone de libre-échange continentale africaine : créer une marge d'action budgétaire en faveur de l'emploi et de la diversification économique »</b> (point 5 de l'ordre du jour)
12 h 30 – 13 h 30	Déjeuner
13 h 30 – 15 h 30	<b>Deuxième séance</b> (suite)
15 h 30 – 16 h 30	<b>Troisième séance : Questions statutaires</b> (point 6 de l'ordre du jour)
16 h 30 – 16 h 45	Pause
16 h 45 – 19 heures	<b>Quatrième séance : Questions statutaires</b> (point 6 de l'ordre du jour)
19 heures	Réception



**Samedi 12 mai 2018**

**Réunion du Comité d'experts**

Centre de conférences des Nations Unies

9 heures – 18 heures

**Dix-neuvième réunion du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique**

(Salle de conférence 1)

Organisateurs : Commission économique pour l'Afrique (CEA) et Commission de l'Union africaine

Le Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique tient régulièrement des réunions interorganisations, en partenariat avec l'Union africaine, aux fins d'améliorer la coordination et la collaboration entre le système des Nations Unies et les autres parties prenantes dans le cadre de l'appui que l'ONU fournit à la région.

Le thème de la dix-neuvième réunion du Mécanisme est le suivant : « Appui du système des Nations Unies à l'Union africaine pour vaincre la corruption : une option viable pour la transformation de l'Afrique ». Ce débat vient à point nommé, et pour cause : l'objectif de nombreux pays africains, intégré à leurs plans et stratégies de développement ainsi qu'aux objectifs régionaux voire mondiaux, est d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire dans les dix ans à venir, en augmentant le revenu par habitant. Toutefois, une aussi noble ambition ne peut se réaliser que si l'on résout rapidement le problème de la corruption endémique et des flux financiers illicites dont souffrent bien des pays africains. La dix-neuvième réunion du Mécanisme offrira aux organismes des Nations Unies et à l'Union africaine la possibilité d'élaborer des stratégies contre la corruption et les flux financiers illicites et de contribuer par la même occasion à l'amélioration des systèmes garantissant la transformation économique de l'Afrique ainsi que la mise en œuvre réussie du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063.



9 heures – 11 heures	<b>Cinquième séance : Questions statutaires</b> (point 6 de l'ordre du jour)
11 heures – 11 h 15	Pause
11 h 15 – 12 h 15	<b>Sixième séance : Questions statutaires</b> (point 6 de l'ordre du jour)
12 h 15 – 12 h 45	<b>Date, lieu et thème de la cinquante-deuxième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique</b> (point 7 de l'ordre du jour)
12 h 45 – 13 heures	Questions diverses ( <b>point 8 de l'ordre du jour</b> )
13 heures – 14 heures	Déjeuner
14 heures – 16 h 30	Rédaction du projet de rapport sur la réunion du Comité d'experts
16 h 30 – 18 heures	Septième séance : examen et adoption du projet de rapport sur la réunion du Comité d'experts et examen des recommandations et des projets de résolution ( <b>point 9 de l'ordre du jour</b> )
18 heures – 18 h 30	Clôture de la réunion ( <b>point 10 de l'ordre du jour</b> )



### **Dimanche 13 mai 2018** **Manifestations parallèles et autres réunions** **Centre de conférences des Nations Unies**

9 heures – 18 heures

**Dix-neuvième réunion du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique (suite)**  
(Salle de conférence 1)

9 heures – 10 h 30

**Manifestation parallèle 1 : Comblent les lacunes des données sur les indicateurs économiques relatifs aux objectifs de développement durable en Afrique**  
(Salle de conférence 3)

Organisée par la CEA

Le Programme 2030 reconnaît le rôle essentiel des statistiques et préconise une intensification des efforts en vue de renforcer les capacités statistiques, en particulier dans les pays en développement. Des enquêtes et des discussions récentes avec des statisticiens au niveau national ont mis à jour d'importantes lacunes dans les statistiques concernant les indicateurs économiques relevant des objectifs de développement durable dans les pays africains et souligné l'urgence de nouvelles interventions et actions afin d'améliorer la situation. Cette manifestation a pour objectifs de sensibiliser les responsables nationaux à l'état des indicateurs liés aux objectifs de développement durable et de les inviter à un débat sur la meilleure façon d'améliorer les systèmes de statistiques et d'échanger les meilleures pratiques et des données d'expérience afin que les systèmes nationaux de statistique puissent optimiser leur production de données sur ces indicateurs. À l'issue de cette manifestation, il est attendu des États membres qu'ils élaborent des plans d'action pour des statistiques économiques plus intégrées et allouent des ressources supplémentaires pour améliorer leurs systèmes statistiques nationaux.



9 heures – 10 h 30

**Manifestation parallèle 2 : dialogue d'orientation sur le financement des infrastructures en Afrique**

(Salle de conférence 4)

Organisée par la CEA

La construction d'infrastructures résilientes est fondamentale pour assurer le développement durable de l'Afrique, en contribuant à la transformation économique et au développement social. Il est donc nécessaire de mobiliser des ressources financières supplémentaires pour répondre aux besoins d'investissements dans les infrastructures de l'Afrique.

Ce dialogue de haut niveau a pour objectif d'examiner les principaux obstacles à l'obtention du financement des infrastructures pour les pays africains. Il sera axé sur la mobilisation et l'utilisation des ressources internes pour le financement de divers types d'infrastructures, les moyens de renforcer la viabilité du financement des infrastructures, la contribution potentielle du Groupe des 20 et de ses membres à ce programme et la façon dont les pays africains peuvent utiliser des approches novatrices pour mobiliser le financement des infrastructures, y compris auprès de sources non traditionnelles.

11 heures – 12 h 30

**Manifestation parallèle 3 : Transformation structurelle, emploi, production et société (STEPS)**

(Salle de conférence 3)

Organisée par la CEA

Les profils STEPS sont censés devenir un outil stratégique de production et de diffusion de données et d'analyses spécifiques à un pays ou à une région et concernant la transformation structurelle, en vue de promouvoir un développement économique et social durable dans les États membres. Les profils sont censés être le premier point de référence pour quiconque cherche une évaluation concise, mais complète, de la transformation structurelle à l'échelle des pays. L'objectif principal, à savoir l'accélération de la transformation structurelle (ST, initiales de l'anglais structural transformation), comporte trois dimensions intrinsèques à évaluer : l'emploi (E), la production (P) et la société (S). Ce concept renvoie directement à la nécessité de transformer les structures économiques et sociales, l'emploi jouant un rôle clef dans la création d'un lien bidirectionnel entre croissance économique (production) et développement social (société). Le concept STEPS4SD (STEPS pour le développement durable) désigne le cadre d'élaboration et de mise en œuvre de ces profils. L'objectif de cette manifestation parallèle est de présenter le cadre STEPS4SD et les profils STEPS pilotes élaborés jusqu'à présent.



11 heures – 12 h 30

**Manifestation parallèle 4 : Rapport mondial de suivi sur l'éducation 2017-2018 « Rendre des comptes en matière d'éducation : tenir nos engagements »**

(Salle de conférence 4)

Organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Le Rapport mondial de suivi sur l'éducation est une publication annuelle de l'UNESCO qui est indépendante sur le plan éditorial et fondée sur des données factuelles et fiables. En s'appuyant sur un modèle éprouvé et sur 12 rapports rédigés depuis 2002, le Rapport a pour but de suivre les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable 4 sur une éducation inclusive et équitable de qualité et l'apprentissage tout au long de la vie et de ses 10 cibles détaillées, ainsi que des cibles des autres objectifs ayant clairement une dimension éducative. L'édition 2017-2018 du Rapport, intitulée « Rendre des comptes en matière d'éducation : tenir nos engagements », contient un examen du principe de responsabilité en matière d'éducation et une analyse de la façon dont toutes les parties prenantes peuvent dispenser un enseignement plus efficace, utile et équitable. Elle passe également en revue les différents mécanismes de responsabilisation qui sont utilisés pour amener les gouvernements, les écoles, les enseignants, les parents, les élèves, les organisations internationales et le secteur privé à s'acquitter de leur part de responsabilité dans la fourniture d'une éducation de qualité qui soit également inclusive et équitable.





11 heures – 12 h 30

**Manifestation parallèle 5 : Une force avec laquelle il faut compter : l'agriculture, moteur de la transformation économique de l'Afrique**

(Salle de conférence 5)

Organisée par la CEA et le Centre africain pour la transformation économique

Cette manifestation parallèle est destinée à lancer le deuxième Rapport sur la transformation de l'Afrique, établi par le Centre africain pour la transformation économique et axé sur la transformation de l'agriculture en tant que moteur de la transformation économique en Afrique. Les auteurs du rapport examinent l'agriculture sous l'angle de la transformation économique au sens large et passent en revue les moyens de remodeler l'agriculture et d'en tirer parti en augmentant la productivité des exploitations, en réduisant les pertes pendant et après la récolte, en renforçant les chaînes de valeur et en resserrant les liens entre l'agriculture et le reste de l'économie grâce à la transformation agro-alimentaire en aval, au secteur manufacturier en amont et à la logistique. Outre les industries servant de locomotives, le rapport se penche aussi sur la manière dont une agriculture transformée créera des emplois dans les chaînes de valeur, augmentera les revenus, réduira la pauvreté et aidera à améliorer la balance du commerce extérieur. Une attention particulière est accordée aux aspects de la transformation agricole liés à l'égalité des sexes, à l'environnement et aux changements climatiques. La manifestation permettra aux décideurs et aux parties prenantes de disposer d'informations factuelles sur la manière de donner forme à la transformation structurelle inclusive grâce à la modernisation agricole et à des politiques de transformation agro-alimentaire qui permettent aux petits agriculteurs d'accéder aux marchés des intrants et des produits.



14 heures – 15 h 30

### **Manifestation parallèle 6 : mobilisation des ressources nationales pour des infrastructures vertes au service d'économies résilientes en Afrique**

(Salle de conférence 3)

Organisée par la CEA, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD), la Commission de l'Union africaine, New Climate Economy, P4G Partnership Fund et Global Green Growth Institute

Pour combler son énorme déficit infrastructurel, l'Afrique est confrontée au défi suivant : comment y parvenir avec très peu de ressources publiques et suffisamment vite pour répondre à une demande croissante, tout en veillant à ce que les investissements consentis aujourd'hui ne soient pas vains ou que les changements climatiques n'en sapent pas la rentabilité. Dans le même temps, le déficit d'infrastructures majeures du continent est l'occasion pour les pays africains d'adopter une nouvelle approche économique qui soit judicieuse sur le plan climatique, en s'appuyant sur le cadre de l'Accord de Paris sur le climat et les exigences croissantes de divulgation des risques financiers liés au climat en matière d'investissement, afin d'aller de l'avant et de construire des infrastructures de qualité qui sont économes en ressources et résilientes aux catastrophes naturelles. Toutefois, d'importants investissements initiaux sont nécessaires si l'on veut exploiter le « dividende de résilience » à long terme qui va de pair avec cette approche. Cette manifestation permettra de présenter le Mécanisme africain d'investissement résilient au climat, une initiative conjointe de la CEA et de la Banque mondiale à laquelle collaborent la BAD et la Commission de l'Union africaine et qui a bénéficié d'un financement initial du Fonds de développement nordique. Elle donnera également à des dirigeants des secteurs public et privé, à des experts, à des personnalités influentes, à des partenaires de développement et à des investisseurs l'occasion d'échanger des idées et des informations sur le renforcement d'un environnement favorable à des investissements accrus et novateurs du secteur privé dans le développement d'infrastructures résilientes au climat et économes en ressources en Afrique.



14 heures – 15 h 30

**Manifestation parallèle 7 : lancement du *Rapport sur la gouvernance en Afrique V : la gouvernance des ressources naturelles et la mobilisation des recettes nationales en faveur de la transformation structurelle***

(Salle de conférence 4)

Organisée par la CEA

La cinquième édition du Rapport sur la gouvernance en Afrique : la gouvernance des ressources naturelles et la mobilisation des recettes nationales en faveur de la transformation structurelle contient une analyse des efforts visant à améliorer la gouvernance des abondantes ressources naturelles du continent, l'accent étant mis sur la nécessité de rendre plus solides les institutions et les cadres de gouvernance des ressources naturelles aux fins du renforcement de la mobilisation des recettes nationales, de la promotion de la diversification économique et, à terme, de la transformation structurelle. Quatre grandes questions sont abordées : a) l'incapacité des pays africains riches en ressources de transformer leur économie ; b) les institutions susceptibles d'améliorer l'incidence des ressources naturelles africaines sur le développement du continent ; c) la planification du développement et les résultats des politiques africaines ; et d) la mobilisation des ressources intérieures en Afrique. La manifestation sera marquée par la présentation et la diffusion des principales conclusions du rapport en vue d'identifier des points d'ancrage concrets pour la mise en œuvre des recommandations qui y figurent. Les principaux messages et recommandations du rapport se veulent une contribution aux efforts en cours visant à renforcer la gouvernance du secteur des ressources naturelles de l'Afrique, en vue d'en faire un véritable moteur du développement.



9 heures – 12 h 30

**Manifestation parallèle 8 : financement du matériel ferroviaire :  
une solution nouvelle pour l'Afrique**

(Salle de conférence 6)

Organisée par la CEA

Cette manifestation est organisée afin d'examiner le Protocole ferroviaire de Luxembourg se rapportant à la Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles, ainsi que le rôle essentiel que le Protocole jouera dans l'attraction des capitaux privés. La finalité est de créer un modèle permettant de soutenir durablement des projets ferroviaires existants et nouveaux. On espère qu'en retour cela facilitera les efforts déployés par les banques et les autres bailleurs de fonds qui apportent aux opérateurs un financement pour leurs achats de matériel roulant grâce à la fourniture d'un crédit garanti et d'équipements de location (matériel roulant), sans que l'État ait besoin de donner des garanties.



14 heures – 15 h 30

**Manifestation parallèle 9 : Impératifs de capacité de la Zone de libre-échange continentale africaine**

(Salle de conférence 6)

Organisée par la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique et la CEA

Le 21 mars 2018 à Kigali, 44 pays ont signé l'accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine, dans le but de créer un marché unique, d'instituer la libre circulation des biens, des personnes et des services et de mettre en place une union monétaire continentale. De nombreux espoirs ont été fondés sur cette zone de libre-échange, vu qu'elle devrait s'étendre sur un marché de 1,2 milliard de personnes, représentant un produit intérieur brut (PIB) de 2 500 milliards de dollars pour l'ensemble des 55 États membres de l'Union africaine. La création d'un marché continental unique de biens et de services, accompagnée de la libre circulation des entrepreneurs et des investissements, permettrait non seulement d'accélérer la mise en place d'une union douanière continentale, mais aussi d'assurer la compétitivité de l'Afrique dans l'économie mondiale. Toutefois, pour que l'Afrique puisse tirer pleinement parti de l'Accord, la création de conditions propices s'impose. L'une des conditions les plus importantes a trait à la capacité nécessaire à la ratification et à la mise en œuvre de l'accord après la signature. En tant qu'organisme spécialisé de l'Union africaine pour le renforcement des capacités, la Fondation africaine pour le renforcement des capacités est particulièrement préoccupée par le risque que l'accord, à l'instar de plusieurs autres avant lui, ne soit pas ratifié par une masse critique d'États membres et qu'il ne soit pas mis en œuvre, faute de capacités d'exécution aux niveaux national, régional et continental.

À cet égard, la Fondation africaine pour le renforcement des capacités accueillera une réunion-débat de haut niveau sur les exigences de capacité pour la mise en œuvre de l'Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine et sur la nécessité d'un programme coordonné de renforcement des capacités nécessaires à l'application dudit accord.



16 heures – 17 h 30

### **Manifestation parallèle 10 : Priorités de la lutte contre les flux financiers illicites en Afrique**

(Salle de conférence 3)

Organisée par la CEA

Les flux financiers illicites sont un frein significatif au développement de l'Afrique. Selon les estimations, le continent perd des dizaines de milliards de dollars chaque année. Le Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance de l'Afrique estime quant à lui que les flux financiers illicites sortant d'Afrique dépassent probablement les 50 milliards de dollars par an. Les pays africains se sont engagés à lutter contre ces flux. C'est dans ce contexte que la CEA, le Forum africain sur l'administration fiscale et le Gouvernement norvégien accueillent cette manifestation parallèle pour discuter des priorités de la lutte contre les flux financiers illicites en provenance d'Afrique. La manifestation sera axée sur le recensement des obstacles aux efforts visant à lutter contre les effets négatifs des flux financiers illicites sur la mobilisation des ressources nationales. Elle mettra aussi l'accent sur les principales préoccupations concernant les politiques fiscales et la mobilisation des recettes, et permettra un débat sur les messages clés de deux nouvelles publications de la CEA – dont le lancement interviendra lors de la cinquante et unième session – qui étudient, plus en détail, les priorités de la lutte contre les flux financiers illicites sur le continent.

16 heures – 17 h 30

### **Manifestation parallèle 11 : Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel**

(Salle de conférence 5)

Organisée par la CEA

Cette manifestation parallèle de haut niveau a pour principal objectif de sensibiliser les responsables gouvernementaux et les partenaires à la nouvelle orientation adoptée par le système des Nations Unies dans son appui au Sahel. Elle permettra aux décideurs et aux autres partenaires de disposer d'informations mises à jour sur le Plan de soutien et les autres activités devant être réalisées par le système des Nations Unies. Elle offrira une précieuse occasion de dialoguer avec eux au sujet des perspectives économiques et sociales du Sahel.



**Lundi 14 mai 2018**  
**Conférence des ministres**  
**Centre de conférences des Nations Unies**

8 h 15 – 9 h 15	<p><b>Ouverture de la session</b> (point 1 de l'ordre du jour)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Allocution du représentant du pays hôte</li> <li>• Allocutions des invités spéciaux</li> </ul>
9 h 15 – 9 h 30	<p><b>Élection du Bureau et adoption de l'ordre du jour et du programme de travail</b> (point 2 de l'ordre du jour)</p>
9 h 30 – 10 h 45	<p><b>Dialogue ministériel de haut niveau sur le thème de la cinquante et unième session : « La Zone de libre-échange continentale africaine : créer une marge d'action budgétaire en faveur de l'emploi et de la diversification économique »</b> (point 3 de l'ordre du jour)</p>
10 h 45 – 11 heures	Pause
11 heures – 15 heures	<p><b>Tables rondes de haut niveau</b> (point 4 de l'ordre du jour)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Table ronde 1 : Zone de libre-échange continentale africaine : Transformer l'Afrique</li> <li>• Table ronde 2 : Zone de libre-échange continentale africaine : marge d'action budgétaire et viabilité financière pour l'Afrique</li> </ul>
11 heures – 12 heures	
12 heures – 13 heures	
13 heures – 14 h 30	Déjeuner Conférence Adebayo Adedeji de 2018
14 h 30 – 15 h 30	Table ronde 3 : Le secteur privé et la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine
15 h 30 – 16 heures	Présentation du cadre stratégique révisé pour 2018-2019
16 heures – 16 h 15	Pause
16 h 15 – 17 h 45	<p><b>Examen des recommandations et adoption des projets de résolution</b> (point 5 de l'ordre du jour)</p>
17 h 45	Réception



### **Mardi 15 mai 2018** **Conférence des ministres** **Centre de conférences des Nations Unies**

9 h 30 – 10 h 30	<b>Examen et adoption du projet de déclaration ministérielle</b> (point 6 de l'ordre du jour)
10 h 30 – 11 heures	<b>Questions diverses</b> (point 7 de l'ordre du jour)
11 heures – 11 h 15	<b>Clôture de la session</b> (point 8 de l'ordre du jour)
11 h 15 – 11 h 45	Conférence de presse



